

Image not found or type unknown



Arnaque de casino sur internet

Par **mesnay**, le **18/02/2008** à **16:20**

bonjour, j'ai ouvert un compte, j'y ai versé 200 euros, dans le casino bellini, site de jeux en ligne. j'ai bien lu la garentie avant de l'approuver. Il n'était stipulé nulpard que je ne pouvais retirer mon argent du compte, qu'après y avoir investi dans le jeu 1500 euros. Est-ce légale et puis-je faire quelque chose pour récupérer mes 200 euros? Selon le casino, je ne peux rien faire et il continue de me téléphoner ou harceler pour que j'investisse plus d'argent et ainsi continuer de tenter de me manipuler. Merci pour la réponse que vous pourrez m'apporter.